MONTUSSAN

SÉCHERESSE 2026 :
RECENSEMENT DES HABITATIONS AYANT SUBI DES DOMMAGES

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment sur la commune et vous avez constaté des dégradations consécutives à cette sécheresse (fissures, mouvements de structure...) ?

Vous êtes invité à en informer la mairie en remplissant le formulaire ci-dessous :

à retourner en mairie avant le 31 décembre 2026
par courrier : Mairie de Montussan, 1 place Pierre de Brach
ou mail : secretariat.maire@montussan.fr

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Description des dégats constatés

Joindre des photos (si vous en possédez)

Signature et/date